

EN RAISON DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 QUE TRAVERSE NOTRE PAYS, NOUS SOUHAITONS VOUS ACCOMPAGNER POUR VOUS AIDER À FAIRE FACE AUX DIFFICULTÉS FINANCIÈRES QUE VOUS RENCONTREZ. EN PLUS DU DISPOSITIF D'AIDE EXCEPTIONNEL, D'AUTRES DISPOSITIFS VOUS PERMETTENT DE RÉDUIRE LE MONTANT DE VOS COTISATIONS 2020.

COTISATION RETRAITE DE BASE



LE DISPOSITIF DU REVENU ESTIMÉ

LE REVENU ESTIMÉ EST LE REVENU QUE VOUS « ESTIMEZ » RÉALISER EN 2020. VOUS POUVEZ DÉCLARER VOTRE REVENU ESTIMÉ POUR L'ANNÉE 2020 POUR COTISER AU PLUS PRÈS DE VOS REVENUS D'ACTIVITÉ ACTUELS, NOTAMMENT

SI VOUS AVEZ SUBI UNE PERTE DE REVENU PAR RAPPORT À 2019 EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE, VOTRE COTISATION RETRAITE DE BASE SERA ALORS RÉVISÉE SUR LA BASE DE CETTE ESTIMATION.

COMMENT FAIRE MA DEMANDE ?



1. JE ME CONNECTE SUR [ESPACE-PERSONNEL.LACIPAV.FR](https://espace-personnel.lacipav.fr) :
 - ONGLET « SERVICES EN LIGNE » ;
 - « DEMANDER UNE RÉVISION DE COTISATIONS ».
2. UNE FOIS MON REVENU ESTIMÉ DÉCLARÉ, JE REÇOIS UN E-MAIL DE CONFIRMATION.

COTISATION RETRAITE COMPLÉMENTAIRE



LE DISPOSITIF DE DEMANDE DE RÉDUCTION DE COTISATION

APRÈS AVOIR DÉCLARÉ VOTRE REVENU ESTIMÉ 2020 ET APRÈS AVOIR REÇU UN ACCORD / REJET CONCERNANT VOTRE DEMANDE D'AIDE EXCEPTIONNELLE, SI LE RESTE À CHARGE DE VOS COTISATIONS RESTE TROP IMPORTANT, VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE DEMANDER UNE RÉDUCTION DE VOTRE COTISATION DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE.

CONDITIONS POUR EN BÉNÉFICIER :
VOS REVENUS DE L'ANNÉE 2019 DOIVENT ÊTRE INFÉRIEURS OU ÉGAUX À 24 314 €.

INFORMATION :
CETTE MINORATION DE VOTRE COTISATION ENTRAÎNERA LA DIMINUTION DU NOMBRE DE POINTS ACQUIS.

COMMENT FAIRE MA DEMANDE ?

1. JE ME CONNECTE SUR [ESPACE-PERSONNEL.LACIPAV.FR](https://espace-personnel.lacipav.fr) :
 - ONGLET « SERVICES EN LIGNE » ;
 - « DEMANDER UNE RÉDUCTION DE COTISATIONS ».
2. UNE FOIS MA DEMANDE DE RÉDUCTION EFFECTUÉE, JE REÇOIS UN E-MAIL DE CONFIRMATION.



VIDÉO : [COMMENT CRÉER MON ESPACE PERSONNEL CIPAV ?](#)



VIDÉO : [COMMENT UTILISER LA MESSAGERIE SÉCURISÉE ?](#)